

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
VILLAGE D'ABERCORN

À la session ordinaire du Conseil Municipal tenue le 4 octobre 2021 à 19h00, sont présents par vidéoconférence Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, Madame la conseillère Patricia McCollough, Messieurs les conseillers Bernard Carey, François Cusson, Éric Bissonnette siégeant sous la présidence de Monsieur le maire Guy Gravel présent par vidéoconférence et formant quorum selon des dispositions du Code municipal.

M. Pierre Bell, Directeur général, est aussi présent par vidéoconférence et note les minutes.

Également vingt-cinq (25) citoyens assistent à la séance.

CETTE SÉANCE SE TIENT PAR TÉLÉCONFÉRENCE ET VIDEOCONFÉRENCE.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

RÉSOLUTION 167-10-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

Et RÉSOLU QUE la session soit ouverte à 19h07 par le président du Conseil.

ADOPTÉE à l'unanimité

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR avec modification

RÉSOLUTION 168-10-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;
APPUYÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough.

Et RÉSOLU QUE l'ordre du jour suivant soit et est adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre
2021

4. CORRESPONDANCE

4.1 Demande d'aide financière – Main dans la Main

4.2 Appui au projet du CAB

4.3 Lettre de Monsieur Cusson

5. ADMINISTRATION

5.1 Compte à payer

5.2 Entente d'échange de terrain – M. Amendola

5.3 Mandat à Int Communication – site web

5.4 Programme de subvention pour bâtiments municipaux
(PRABAM)

5.5 Compost pour cet automne

5.6 Demande au Pacte Brome-Missisquoi par le Centre
Culturel d'Abercorn

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE

6.1 Dépôt d'une pétition et demande pour l'achat d'un radar
pédagogique

7. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

7.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur

7.2 CCU coupe d'arbre au 50 Thibault Sud

- 7.3 Adoption du 2^e projet de règlement R-356-21
- 7.4 Projet de M. Alarie sur le site de la scierie
- 7.5 Avis de motion pour intégration des règlements de citation au règlement 234

8. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Appel d'offre pour les travaux de la TECQ 2019-2023
- 8.2 FNX Innov projet Pinnacle Ouest
- 8.3 FNX Innov projet Kindalane
- 8.4 Entente pour le déplacement du réseau électrique (H-Q) sur des Sources
- 8.5 Carrière et sablière, versement à venir
- 8.6 Réparation et achat de pompes pour la station de pompage

9 LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE

- 9.1 PAFSSPA

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTION

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 septembre 2021

RÉSOLUTION 169-10-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey;

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 7 septembre soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCE

4.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – Main dans la Main

Le conseil demande au Directeur général d'envoyer un accusé de réception.

4.2 APPUI DE PROJET CAB

RÉSOLUTION 170-10-2021

CONSIDÉRANT la demande du Centre d'action bénévole (CAB) pour l'appui à leur demande au Pacte Brome-Missisquoi;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey;

APPUYÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough.

ET RÉSOLU d'appuyer la demande du CAB et d'autoriser Monsieur le maire Gravel de signer la lettre d'appui.

ADOPTÉE à l'unanimité

4.3 LETTRE DE M. Cusson

M. Cusson a remis une lettre expliquant qu'il se retire des caucus jusqu'à nouvel ordre.

5. ADMINISTRATION

5.1 COMPTES À PAYER
RÉSOLUTION 171-10-2021

COMPTES À PAYER - 30 SEPTEMBRE 2021		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
Aquatech	Traitement des eaux usées / gestion installations distribution / eau potable / échantillonnage réseau eau potable	2 056,72
BMR	Chauffe-eau / porte garage	978,01
Buropro	Fournitures bureau	351,45
Donald Carey	Poteau au réservoir	258,69
Donald Carey	Terre tamisé	551,88
EMG Cusson	Fauchage	2 391,48
EMG Cusson	Mise en copeaux des saules	1 793,61
Environex	Analyses eau potable et usée	1 495,82
FNX	Travaux ingénierie aqueduc	3 656,21
Gestim	Services inspection	1 600,85
Groupe CT	Copies facturables	103,31
Petits Moteurs Estrie	Divers	15,55
Pompex	Service sur place (pompes 1, 2 et Thibault Sud)	1 655,95
Ville Sutton	Rapport intervention	395,58
TOTAL		17 305,11\$

COMPTES DÉJÀ PAYER - 30 SEPTEMBRE 2021		
NOM	DESCRIPTION	MONTANT
3578470 Canada Inc	chargement de route	80 159,10
Axion	Internet	114,92
Beauregard Hélène	Ménages et remboursement facture	160,00
Bell Canada	Téléphone	295,25
Bell Pierre	Salaire directeur général	1 557,31
Bell Pierre	Salaire directeur général	1 201,64
Bissonnette Eric	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Carey Bernard	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Cote Gail	Salaire commis comptable	1 075,33
Cote Gail	Salaire commis comptable	1 075,33
Cusson François	Rémunération conseiller/allocation internet	316,85
Demers Jean-Philippe	Entente servitude	1 540,00
Dominique Jean	Salaire contremaitre et cellulaire	1 089,22
Dominique Jean	Salaire contremaitre	1 019,22
Filion Louise	Remboursement facture veseys	157,11
Fondation Boulanger Bedard	Levée de fonds pour Opti-Ski	100,00
Gravel Guy	Rémunération maire/allocation internet/allocation cellulaire	774,60
Gravel Guy	Remboursement facture Au Cœurs des Saisons	57,49
Hydro Québec	Électricité	2 140,64
Int Communication	Site web	57,43

Lefebvre Macey Margaret	Rémunération conseillère/allocation internet	316,85
McCollough Patricia	Rémunération conseillère/allocation internet	256,85
Patri-Arch	Règlements immeubles patrimoniaux	4 599,00
Pétrolière Impériale	Essence (camion et tracteur)	572,70
Propane Action	Propane (génératrice)	173,92
Schinck Louis	Entretien patinoire	2 350,00
Taylor Peter	Salaire étudiant été	373,49
Taylor Peter	Salaire étudiant été	234,39
Tente Méchoui	Méchoui	1 625,75
Trahan Hélène	Salaire commis bureau	106,93
Trahan Hélène	Salaire commis bureau	225,96
Turgeon Jacqueline	Remboursement facture Jardins Paquette	95,22
Ville Dunham	Morceaux de bacs	813,74
Ville Dunham	Enlèvement matières organiques, ordures et matières recyclables	3 915,34
VOX Avocat	Retainer	574,88
Women's Institute	Aide financière	500,00
	TOTAL	110 260,16\$

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey.

ET RÉSOLU que la liste des comptes à payer et des comptes déjà payés est et soit acceptée

ADOPTÉE à l'unanimité

5.2 ENTENTE D'ÉCHANGE DE TERRAIN- M. Amendola.

RÉSOLUTION 172-10-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut corriger les limites du Parc Shepard afin de s'arrimer avec l'espace utilisé;

CONSIDÉRANT QUE M. Amendola accepte d'échanger du terrain 1 pour 1 à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE M. Amendola demande d'avoir accès par un droit de passage dans le Parc Shepard, pour une période de 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE les frais d'arpentage et de notaire seront défrayés par la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

ET RÉSOLU d'échanger une portion approximative de 340 m² le long des jeux d'enfant pour une portion du Parc Shepard (au sud du lot 5 095 419 et d'autoriser M. le maire Gravel et le directeur général à signer l'entente et les documents notariaux.

ADOPTÉE à l'unanimité

**5.3 MANDAT À INT. COMMUNICATION.
RÉSOLUTION 173-10-2021**

CONSIDÉRANT QUE le site internet de la municipalité a plus de 7 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire rafraîchir le site et le rendre plus facile d'utilisation;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough;
APPUYÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey.

ET RÉSOLU de mandater la firme INT Communication pour la mise à jour du site internet au montant de \$1 595. Plus les taxes applicables, ainsi que le forfait mensuel de \$54,95 plus les taxes applicables.

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale de signer le contrat de service.

ADOPTÉE à l'unanimité

**5.4 PROGRAMME DE SUBVENTION POUR BÂTIMENTS MUNICIPAUX
(PRABAM)
RÉSOLUTION 174-10-2021**

CONSIDÉRANT QUE le programme PRABAM offre \$75,000 pour l'amélioration des bâtiments municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a établi les priorités pour les améliorations;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey.

ET RÉSOLU d'approuver la liste déposée et d'autoriser la direction générale d'entreprendre les achats et travaux.

SUBVENTION - Bâtiment municipaux

PRABAM - \$75,000

Garage				
	Fenêtres rigides	4	314,00 \$	1 256,00 \$
	Fenêtres guillotines	1	475,00 \$	475,00 \$
	Porte	1	300,00 \$	300,00 \$
				0,00 \$
	Grande porte			3 900,00 \$
	Accessoire quincaillerie			2 000,00 \$
Hôtel de ville				
	Chauffe-eau	1	400,00 \$	400,00 \$
	Vent pour soffite + quincaillerie	1 4	50,00 \$	700,00 \$
	Thermopompe N0 d'article 20145016			
	Unité	2	2 000,00 \$	4 000,00 \$
	Installation	2	1 000,00 \$	2 000,00 \$
	Maçonnerie			
	Remplacer les allèges			
	Refaire mortier			
	Division bureau DG/Maire			3 000,00 \$
	Génératrice pour le puit 60KW, 60 Amp 600V 3 phase avec accès			48 000,00 \$
				76 31,00\$

ADOPTÉE à l'unanimité

**5.5 COMPOST POUR CET AUTOMNE
RÉSOLUTION 175-10-2021**

CONSIDÉRANT QUE les citoyens en ont fait la demande;

CONSIDÉRANT QUE le compost est gratuit à la régie pour la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey ;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey.

ET RÉSOLU d'approuver l'achat d'un voyage de compost et de l'entreposer dans un endroit où il ne sera pas nuisible aux activités d'hiver.

ADOPTÉE à l'unanimité

**5.6 DEMANDE AU PACTE Brome-Missisquoi PAR LE CENTRE CULTUREL
D'ABERCORN
RÉSOLUTION 176-10-2021**

CONSIDÉRANT QUE la demande au Pacte Brome-Missisquoi 2022 par le Centre Culturel d'Abercorn;

CONSIDÉRANT QUE le projet du CCA concerne la mise à niveau des sorties d'urgence et de l'entrée et distribution électrique;

CONSIDÉRANT QUE le projet du CCA implique des dépenses de \$25,000 et demande une contribution de \$5,000 de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough;
APPUYÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey.

ET RÉSOLU d'appuyer la demande du CCA au Pacte Brome-Missisquoi 2022,
ET d'autoriser la contribution de \$5,000 de la municipalité en priorisant la sortie de secours.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE, CIVILE ET INCENDIE

**6.1 DÉPÔT D'UNE PÉTITION ET DEMANDE POUR L'ACHAT D'UN RADAR
PÉDAGOGIQUE
RÉSOLUTION 177-10-2021**

CONSIDÉRANT QU'un groupe de 43 citoyens a signé et déposé une pétition demandant l'achat d'un radar pédagogique;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu 4 propositions;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;
APPUYÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough.

ET RÉSOLU d'acheter deux radars pédagogiques, modèle Évolution 15 solaire avec strobe

ADOPTÉE à l'unanimité

7. AMÉNAGEMENT URBANISME & DÉVELOPPEMENT

7.1 DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR.

Le Directeur général dépose le rapport de l'inspecteur.

7.2 CCU COUPE D'ARBRE AU 50 THIBAUT SUD
RÉSOLUTION 178-10-2021

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à abattre trois arbres;

CONSIDÉRANT QUE la demande est assujettie au règlement portant sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE la demande serait appuyée par l'avis de trois spécialistes différents;

CONSIDÉRANT QUE les membres souhaitent avoir une confirmation officielle que les travaux seront effectués par un professionnel;

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

ET RÉSOLU d'autoriser la demande d'abattage d'arbres conditionnel à la plantation de deux nouveaux arbres avec une essence similaire.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3 ADOPTION DU 2^e PROJET DE RÈGLEMENT R-356-21
RÉSOLUTION 179-10-2021

CONSIDÉRANT QUE la tenue d'une consultation publique;

CONSIDÉRANT QUE les commentaires émis demandant la peinture des conteneurs et de mettre les marges de la zone M-02 comme les zones résidentielles;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson.

ET RÉSOLU d'adopter le 2^e projet de règlement R-356-21 avec la modification de mettre la marge avant à 5 mètres et les marges arrière et latérales à 3 mètres.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.4 PROJET DE M. ALARIE SUR LE SITE DE LA SCIERIE
RÉSOLUTION 180-10-2021

CONSIDÉRANT la réception du Projet Communitas – Village coproductif de M. Benjamin Gauthier consultant en urbanisme de la firme DUAU ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a déjà indiqué y être réceptif et veut voir la prochaine étape du projet;

CONSIDÉRANT la demande de la firme DUAU d'accepter l'entrée au projet par la rue Thibault Sud;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;
APPUYÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough.

ET RÉSOLU que le conseil appuie le projet Communitas – Village coproductif avec l'entrée par la rue Thibault Sud,

Conditionnellement à ce que l'entrée soit :

- Conforme aux exigences du schéma de couverture de risque incendie,
- Conforme à la réglementation municipale.

Et conditionnel à ce que le problème de contamination sera adressé et résolu

Et conditionnel à ce que le projet soit branché à l'aqueduc et les égouts municipaux.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.5 AVIS DE MOTION POUR INTÉGRATION DES RÈGLEMENTS DE CITATION AU RÈGLEMENT 234

L'avis de motion est remis pas Madame la conseillère Patricia McCollough.
Un projet de règlement pour l'intégration des règlements de citation au règlement 234 sera déposé à une date ultérieure.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS

8.1 APPEL D'OFFRE POUR LES TRAVAUX DE LA TECQ 2019-2023 RÉSOLUTION 181-10-2021

CONSIDÉRANT la réception du devis pour les travaux de la TECQ 2019-2023 par la firme FNX innov.;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire lancer l'appel d'offre le plus rapidement possible;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette;
APPUYÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey.

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale d'aller en appel d'offre public au mois de novembre 2021 pour l'exécution des travaux à l'été 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.2 FNX Innov PINACLE OUEST

FNX innov a complété le devis pour les travaux de réfection de 1.3 km sur Pinnacle Ouest. Ils ont également déposé la demande de subvention au ministère des Transport dans le programme AIRRL.

8.3 APPEL D'OFFRE PROJET KINDALANE RÉSOLUTION 182-10-2021

CONSIDÉRANT la réception du devis pour les travaux de la TECQ 2019-2023 par la firme FNX innov.;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire lancer l'appel d'offre le plus rapidement possible;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson;
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale d'aller en appel d'offre public au mois de novembre 2021 pour l'exécution des travaux à l'été 2022.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.4 ENTENTE POUR LE DÉPLACEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE (H-Q) SUR DES SOURCES. RÉSOLUTION 183-10-2021

CONSIDÉRANT QUE toutes les conditions pour le déplacement des poteaux électriques sur le chemin des Sources ont été rencontrées;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette,
APPUYÉ par Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey.

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale de signer " l'entente pour le déplacement d'une portion du réseau de distribution " d'Hydro-Québec

ADOPTÉE à l'unanimité

8.5 CARRIÈRE ET SABLIERE, VERSEMENT À VENIR

Le versement de septembre 2021 est de \$11,629.00

8.6 RÉPARATION ET ACHAT DE POMPES POUR LA STATION DE POMPAGE **RÉSOLUTION 184-10-2021**

CONSIDÉRANT QUE les pompes ont maintenant 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE les pompes ont besoin de mise à niveau;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette,
APPUYÉ par Madame la conseillère Patricia McCollough.

ET RÉSOLU d'autoriser la réparation d'une pompe au montant de \$4,354.43 plus les taxes applicables;

ET RÉSOLU de procéder à l'achat d'une pompe au montant de \$11,513 plus les taxes applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. LOISIR CULTURE ET PATRIMOINE

20h04 retrait de Madame la conseillère Patricia McCollough.

9.1 PAFSSPA

RÉSOLUTION 185-10-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Abercorn autorise la présentation du projet de Sentier Abercorn – Phase 1 et 2 au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière pour les sentiers et les sites de pratique d'activités physiques de plein air;

CONSIDÉRANT QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité d'Abercorn à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Abercorn désigne monsieur Pierre Bell, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller François Cusson,
APPUYÉ par Monsieur le conseiller Éric Bissonnette.

ET RÉSOLU de procéder à la demande de subvention au PAFSSPA;

ET d'autoriser la direction générale à signer la demande.

ET de faire les démarches pour l'acquisition de l'ancien lit de rivière.

Mme la conseillère Macey mentionne qu'elle est d'accord pour la phase 1 mais pas pour la phase 2.

ADOPTÉE à l'unanimité

20h10 Retour de Madame la conseillère Patricia McCollough.

10. VARIA.

10.1 Monsieur le maire Gravel prend la parole pour dire que c'est la dernière rencontre du Conseil actuel. Que les élections municipales se tiendront le 7 novembre 2021. Il exprime également ses remerciements aux membres du conseil, aux employés de la municipalité ainsi qu'à tous les citoyens s'étant impliqués dans la municipalité.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS.

12. LEVÉE DE SÉANCE
RÉSOLUTION 186-10-2021

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Bernard Carey,
APPUYÉ par Monsieur le conseiller François Cusson.

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20h32.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions mentionnées ci-dessus.

RATIFICATION.

Pierre Bell
Directeur général

Guy Gravel
Maire

Je, _____ Maire de la Municipalité d'Abercorn, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.